

Science po ?

Par **demourytiti**, le **09/01/2007** à **18:24**

A quoi mène science po?

Pour devenir commissaire de police est ce mieux qu'une fac de droit?

Merci.

Pierre

[color=darkred:29rf0tyl]Edit de Mathou : correction typographique et syntaxique pour plus de lisibilité. [/color:29rf0tyl][[/color]

Par **akhela**, le **09/01/2007** à **22:17**

1er question: à rien depuis la création de l'ENA.

2ème question: vaut mieux faire droit (parce que si tu rate tu aura un diplôme qui vaudra quelquechose, qu'à science po tu fais pas assez de droit pour être utile)

le seul intérêt de sciences po pour les concours c'est la culture gé ... et encore tu peux te la fabriquer toi même.

Par **Murphys**, le **12/01/2007** à **18:02**

Le doyen de notre fac, lors d'une reunion avec les élèves, s'est plaint de la perte de vitesse des diplomes des facs de droit au profit de ceux délivrés dans les IEPs ce qui l'incite à vouloir faire plus de selection en première année (33% de reussite dans mon amphi quand meme lol).

Vérité ou prétexte pour sabrer plus violemment les effectifs? !?

Par **Murphys**, le **12/01/2007** à **18:04**

oups doublon!! lol

Par **akhela**, le **12/01/2007** à **18:11**

et bien dans la logique des concours il vaut parfois mieux faire Sciences Po (c'est une abération mais c'est vrai pour l'ENM), mais dans la logique du concours des commissaires où le pénal est très important sciences po est moins utile car ils ne font pas de pénal (par contre les entretiens de culture générale ils bardent : on leur apprend à parler pour ne rien dire ... à faire semblant de savoir).

Par **ptouhari**, le **12/01/2007 à 18:52**

Je crois que le jugement de akhela est excessif. Sciences Po ne mène pas à rien loin de là. S'agissant des concours, il faut noter qu'ils sont souvent meilleurs que les juristes (c'est peut-être notre faute...) et ce sur bien des concours... ENM (ce qui est quand même énorme!!), CRFPA ou EFB, ENA, commissaire ou, concours administratifs. Les juristes semblent encore avoir un peu d'avance sur des concours de type conseiller TA/CAA.

Toutefois, il faut distinguer les IEP de province de Sc Po Paris. Sans faire de "parisianisme" déplacé, on peut quand même noter qu'il y a une différence... Paris obtient de meilleurs résultats que les IEP de province.

De plus je dis ça mais je n'ai pas fait Sc po alors ne pensez pas que je fais de la pub!!!

Enfin, je voudrais quand même dire que les Facultés de droit sont très intéressantes et qu'elles permettent également de trouver des débouchés importants sur le marché de l'emploi. Il faut bien préciser que la détention d'un Master 2 est indispensable pour imaginer se lancer à la recherche d'un travail... Avec un Master 1 ou moins, la seule porte de sortie (mais j'en oublie peut-être) est le passage de concours administratifs de catégorie A ou B.

Je pense donc que la solution peut être le double cursus. J'ai cru voir qu'à Paris c'était la règle... et il n'est pas rare de croiser des gens en Master 1 qui ont fait HEC ou une autre école de commerce, Sc po et autres!!!!

Parfois on se sent misérable.....

Par **bob**, le **12/01/2007 à 21:59**

Bon voulant passer l'ENM à la fin de mes études j'ai regardé les statistiques : est-ce un avantage de faire sciences po?

En 2005 22/224 admis ont fait un IEP, le reste avait fait du droit, 102 étaient admis à concourir.

Bon alors si on fait le ratio un gars qui a fait sciences po a plus de chances de réussir l'ENM mais les personnes qui ont fait fac de droit restent majoritaires.

Pour plus d'infos [http://www.enm.justice.fr/concours/stat ... s_2005.pdf](http://www.enm.justice.fr/concours/stat...s_2005.pdf)

Sinon, mon frère étant à sciences po nancy, franchement c'est clair que niveau langue il y a pas photo, et il va avoir une culture G très étendue.